

SÉANCE ORDINAIRE **DU 23 NOVEMBRE 2020**

Le vingt-trois novembre deux mil vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos, à la salle des fêtes (afin d'appliquer les mesures barrières en raison de l'épidémie de COVID-19), sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, DICHAMP Sonia, GAGET Fabienne, LENOIR Yves, LIBOUREL Julie, de RANGO Christine, de VILLENAUT Gabrielle

Absents excusés : Mrs GOURAND Jean-Claude, VARLET Charles-Henri

Secrétaire de séance : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adjoindre les points suivants à l'ordre du jour : Décision modificative et loyers « Saboterie ». Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces ajouts à l'ordre du jour.

Sécheresse 2020

Une demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour sécheresse va être adressée à Madame la Préfète de l'Allier. Pour la troisième année consécutive, le département a été durement frappé par un épisode de sécheresse. Cette année, elle a fortement impacté, en plus, les rendements des céréales et oléagineux.

Logement Mairie

Du fait de la crise sanitaire, l'exploitant de la « Saboterie » rencontre d'importantes difficultés financières.

Sachant qu'il est du devoir de la commune de venir en aide à l'unique commerce de la commune, il est décidé de mettre gratuitement à disposition du gérant de la SASU « Chez Noël et Max », Monsieur Natale STRAFACE, le logement communal situé au-dessus de la Mairie, logement vacant depuis plusieurs années.

Moulins Communauté – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La loi ALUR prévoit, en ce qui concerne le volet Urbanisme, le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme aux intercommunalités (PLUI). Cependant, ce transfert aux intercommunalités n'a pas lieu si au moins 25 % des communes membres de l'EPCI, représentant au moins 20 % de la population, s'y opposent.

La commune souhaite conserver la maîtrise de son Plan Local d'Urbanisme et s'oppose donc au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération de Moulins.

Moulins Communauté – Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes a effectué un contrôle de la gestion de Moulins Communauté au cours des exercices 2012 à 2018.

Le rapport final est présenté à l'assemblée.

Nomination d'un correspondant « Sécurité Routière »

Madame Gabrielle de VILLENAUT est nommée correspondante « Sécurité Routière ». Elle sera le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, ainsi qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de la collectivité.

Nomination d'un correspondant « Défense »

Monsieur Jean-Louis BAYLE est nommé correspondant « Défense ».

Décision modificative n° 4 (budget commune) – Investissement – Travaux

Afin d'ajuster les crédits portés au budget primitif 2020, notamment leur répartition au sein des programmes d'investissements, il y a lieu de procéder aux régularisations ci-dessous :

Section	Sens	Article	Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Investissement	Dépense	2158 – Autres installations, matériel et outillage	61		860.00 €
		2313 – Constructions	58		3 100.00 €
		2315 – Installations, matériel et outillage	57	3 960.00 €	

Loyers multiple rural

Suite à la crise sanitaire et au second confinement qui a entraîné la fermeture des bars-restaurants, avec les difficultés financières qui en découlent pour les exploitants, il est décidé la gratuité des loyers de la Saboterie pour les mois de novembre et décembre 2020 et janvier 2021.

Travaux 2021

- Les travaux de réfection de la toiture de l'église devraient être réalisés au 1^{er} trimestre 2021. Il reste à choisir entre l'ardoise éternit ou l'ardoise espagnole.

- Le passage en souterrain des réseaux de la route de Villeneuve étant terminé, les trottoirs vont pouvoir être refaits (mise à niveau des bouches d'eau et revêtement [bi-couche ou sable ocre]).

- Un projet de construction d'un hangar avec couverture en panneaux photovoltaïques est à l'étude. La construction est gratuite (seul le bardage extérieur reste à charge). Un bail emphytéotique de 30 ans est signé avec le constructeur qui récupère la production électrique. Ce hangar serait destiné au stockage du matériel communal.

Monsieur Jacques SABATIER souhaite mettre fin au bail de location de l'ancien terrain de football. Une proposition d'achat de cette parcelle lui sera faite.

Questions diverses

- Une réunion de la « Mission Accueil » du Conseil Départemental a eu lieu avec le gérant de la Saboterie, afin de trouver des solutions pour lui venir en aide durant la crise sanitaire.
- Pour que les circuits de randonnées de la commune soient éligibles au PDESI, ils doivent compter au moins 70 % de chemins de terre. Deux circuits sur trois sont conformes : La Croix Pelletier et Bonnefont. Un référent « Chemins de randonnées » devra être nommé au sein du Conseil Municipal.
- Concernant les lots de bois, 34 demandeurs sont inscrits, plus 24 pour les têtes de chênes. Cette année, les lots sont situés dans les parcelles 16, 17 et 20 de la forêt. Le traçage aura lieu le 28 novembre à 9 heures.